

Téléphone 05 53 31 41 31

Télécopie 05 53 31 41 32

E-mail : mairie.cenac@wanadoo.fr

Nombre de conseillers

En exercice : 14 L'an deux mille vingt trois

présents : 13 Le 12 avril

votants : 13 Le Conseil Municipal de la Commune de CENAC ET SAINT JULIEN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Joëlle DEBET DUVERNEIX Maire
Date de la convocation du conseil : 6 avril 2023
Secrétaire de séance : Eric CHERON

N° 8/2023

PRESENTS: M Mmes Joëlle DEBET DUVERNEIX, Eric CHERON, Martine CONSTANT, Stéphane ALVES DE MATOS, Jean-Luc BRUGUES, Anaïs SARDAN, Claudia STAUBMANN, Françoise JOUVE, Philippe BOISSON, Frédéric VARGUES, Maxime DE FREITAS, Sylvie JUIF, Serge AZAM
EXCUSE: Daniel MAURIE

OBJET :
TARIFS TRANSPORT
SCOLAIRE

Mme La Maire présente les nouveaux tarifs des transports scolaires votés par la Région Nouvelle Aquitaine pour les trois prochaines rentrées scolaires.

- Le conseil municipal, après en avoir délibéré
- Décide de participer au coût du transport scolaire des enfants de la commune à hauteur de 50% par élève inscrit pour le secondaire.
 - Pour les élèves des cycles primaires et maternels la commune versera l'intégralité de la cotisation pour la navette et le transport campagne jusqu'à la tranche 3 et 50 % pour les tranches 4 et 5, conformément aux tableaux joints.
 - Précise qu'en l'absence de fourniture de données fiscales nécessaires au calcul du quotient familial, le montant de la carte relèvera de la tranche 5 et la commune ne participera pas.
 - Rappelle que la colonne « modulation » des nouveaux tarifs correspond à la somme prise en charge par la commune.
 - Autorise Mme La Maire à signer l'ensemble des pièces relatives à ce dossier.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme.

A CENAC ET SAINT JULIEN Le 13 avril 2023

Certifié exécutoire

Reçu en Sous-Préfecture le 13.04.2023

Publié le 14.04.2023

Joëlle DEBET DUVERNEIX, Maire

